

COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
DU PAYS DE
SAINT-YRIEIX

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE n°2024-059

L'an deux mille vingt quatre, le 15 février à 18 h

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de SAINT-YRIEIX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur **Patrick DARY**.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 7 février 2024

Nombre de délégués :

- en exercice : 29
 présents : 21
 votants : 25

PRESENTS : M. Pierre VERGNOLLE, Mme Annick HUCHET, M. Philippe SUDRAT, M. Pierre MILLET-LACOMBE, M. Roland POURCHET, M. Jean-Claude FRACHET, M. Laurent GORYL, M. Pierre ROUX, M. Francis DELORT, Mme Christiane BARRY, Mme Evelyne MACHANE, Mme Marie Madeleine LORIN, M. Ludovic TURPIN, Mme Catherine L'OFFICIAL, M. Jean-Claude DUPUY, Mme Sandrine FUSADE, M. Francis CUBERTAFON, Mme Pascale BRACHET, M. Alain BLONDY et Mme Stéphanie TOESCA.

OBJET :

Vote du Budget Primitif
annexe du SPANC

Année 2024

ABSENTS Excusés : M. Daniel BOISSERIE, M. François BOISSERIE, M. Jacques BLONDY, Mme Delphine PERRIER-GAY, Mme Monique PLAZZI, Mme Annie ARNAUD, Mme Valérie Isabelle BONIN et Mme Céline BOYARD.

Jacques BLONDY donne pouvoir à Philippe SUDRAT
Delphine PERRIER-GAY donne pouvoir à Pierre VERGNOLLE
Annie ARNAUD donne pouvoir à Jean-Claude DUPUY
Valérie Isabelle BONIN donne pouvoir à Patrick DARY

SECRETARE : Catherine L'OFFICIAL

Rapporteur : P. DARY

Après reprise des résultats et des restes à réaliser 2023, le budget primitif du SPANC s'équilibre, pour l'année 2024 et par section de la manière suivante :

Résultat de fonctionnement reporté	3 608,84 €		
Recettes réelles d'exploitation	54 790,00 €	Dépenses réelles d'exploitation	56 000,00 €
Recettes d'ordre entre sections		Dépenses d'ordre entre sections	2 398,84 €
Total des produits d'exploitation	58 398,84 €	Total des charges d'exploitation	58 398,84 €

Résultat d'investissement reporté	10 594,73 €		
Recettes réelles d'investissement		Dépenses réelles d'investissement	12 993,57 €
<i>Dont RAR</i>		<i>Dont RAR</i>	
Recettes d'ordre entre sections	2 398,84 €	Dépenses d'ordre entre sections	
Recettes d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement		Dépenses d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement	
Total des produits de la section d'investissement	12 993,57 €	Total des charges de la section d'investissement	12 993,57

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte ;
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

La répartition des crédits en dépenses et en recettes au sein des sections de fonctionnement et d'investissement du Budget du SPANC – développée dans les documents budgétaires joints de manière dématérialisée – est soumise à l'approbation du Conseil Communautaire. Le niveau de vote proposé est le chapitre ;

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **approuve** le Budget Primitif 2024 du Budget Annexe du SPANC, conformément aux équilibres rappelés ci-avant.

La secrétaire


C. L'OFFICIAL

Au registre sont les signatures
Pour extrait certifiée conforme,
Le Président


P. DARY

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte ;
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.